

Chroniques	
	Associées

Regroupement d'associations de personnes touchées par une maladie chronique



17 septembre 2007

Communiqué de presse

Franchises : un nouveau mur pour les malades que nous ne pourrions pas franchir !

Vivre avec une maladie, ce n'est pas un choix. Nous, malades chroniques, en subissons les conséquences tous les jours, dans notre corps et dans nos vies... et particulièrement dans notre portefeuille.

Le principe de solidarité sur lequel repose l'Assurance maladie est déjà mis à mal par le forfait d'1€ par consultation, qui peut désormais être prélevé jusqu'à 4 fois par jour, et par le forfait de 18€ sur les actes hospitaliers lourds, car ce sont bien les malades qui les paient, et non pas les bien portants. Nous prenons aussi entièrement à notre charge certains des médicaments et soins indispensables à notre santé.

Le reste à charge que nous subissons est déjà très important « avant franchises ». Alors que sera le « après franchises » ? Les franchises vont menacer notre accès aux soins et nos ressources vitales, et cela plus encore pour les plus précaires d'entre nous. Nous sommes nombreux à vivre avec une allocation aux adultes handicapés, dont le montant est seulement de 621 € par mois ! Nous sommes nombreux à devoir arrêter de travailler, sur une période plus ou moins longue, et nous devons alors continuer à vivre et à combattre la maladie avec des minimums sociaux.

Nous ne sommes pas -nous, malades chroniques- des « irresponsables » ! Nous sommes atteints d'une maladie qu'il convient de traiter. Nous ne pouvons nous soustraire aux soins. Ce projet des franchises -mesure ponctuelle s'ajoutant à tant d'autres qui augmentent crescendo notre « restant à charge »- est un nouveau mur à franchir pour accéder à un droit vital, celui de la santé pour toutes et tous, pour les « bien-portants » et les « bien-malades ». Nous ne pourrions subir ces franchises !

Contacts presse à Paris :

Marjolaine Bénard (AIDES) mbenard@aides.org / 01 41 83 46 53

Valérie Despals (Vaincre la Mucoviscidose) vdespals@vaincrelamuco.org / 01 40 78 91 75

A Marseille, comme dans toute la France,

Rassemblement le **Samedi 29 septembre**

Rendez-vous à 10h30 Métro Rond Point du Prado,
devant l'entrée de la Foire.

**PAS DE LOI SUR LES FRANCHISES !
SUPPRESSION DE TOUTES LES FRANCHISES !
NOUS SOMMES TOUS PROPRIETAIRES DE LA SECU.**

29 SEPTEMBRE 2007 JOURNEE D'ACTION CONTRE LES FRANCHISES ET POUR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les organisations signataires des Bouches du Rhône s'inscrivent totalement dans l'appel national pour une journée nationale d'action le samedi 29 septembre contre les franchises médicales. Elles estiment nécessaire d'entamer, ensemble, un travail en profondeur pour sauver la protection sociale dans toutes ses branches (sécurité sociale, retraite, familiale...), détournée des objectifs énoncés lors de sa création en 1945 et mise à mal par une politique libérale qui n'y voit que de nouvelles sources de profits.

Il faut rappeler qu'au sortir de la guerre, dans un pays affaibli d'autres choix ont été réalisés pour qu'existe un véritable droit à la santé pour tous sur la base du principe fondamental de la solidarité. Un système où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins de santé. Aujourd'hui dans notre pays riche, des dirigeants politiques tentent de retourner en arrière par des mesures aussi inefficaces que destructrices de cette solidarité.

Le retour à 100% sécu n'est pas utopique !

Depuis des années, des campagnes de culpabilisation sont menées, pour désigner et faire supporter des mesures antisociales (forfaits, déremboursements...) aux malades. Dans le même temps, les cadeaux aux entreprises se multiplient (exonération des cotisations sociales qui créent le « trou » de la sécu).

La volonté n'est pas d'apprendre à se soigner, mais d'obliger les pauvres, les salariés, les couches populaires à se priver de toujours plus de soins (le manque de moyens en personnels des caisses primaires rendent déjà intolérables les délais de remboursement pour les plus nécessiteux).

L'instauration d'une santé à deux, voire trois vitesses a vu le jour dans notre pays. Il est temps de réagir, de redonner tout son sens à la solidarité, de donner un coup d'arrêt aux profits financiers sur la santé, et à la mise en place un système d'assurances privées favorisant la croissance des inégalités sociales devant la santé.

Dans notre département la mise à mal du système de santé passe par les fermetures prévues de 12 centres de proximité de la CPAM¹, de centres mutualistes, ou encore la situation misérable faite aux hôpitaux publics².

La mise en place des franchises médicales, qui vont peser sur les plus démunis et sur ceux qui ont le plus besoin de soins, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

S'opposer, ensemble, aux franchises, c'est le premier pas pour montrer notre volonté de construire un système de santé plus juste.

Différentes initiatives locales ou centralisées vont se développer tout au long du mois de septembre dans notre département. Nous profiterons de l'appel national pour faire du samedi 29 septembre un premier temps fort de rassemblement.

Revenir au droit à la santé pour tous n'est pas un slogan mais un devoir.

Fait à Marseille le 14/9/2007

AIDES
ATTAC (Marseille, Gardanne, La Ciotat)
Collectif Santé Quartiers Nord
Collectif de défense et contre la privatisation des hôpitaux sud
Collectifs unitaires anti-libéraux 13
Confédération Paysanne 13
Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux
et Maternités de Proximité
CSF (Confédération Syndicale des Familles)
EGSAM (Etats Généraux de la Santé et de l'Assurance Maladie)
FGR (Fédération Générale des Retraités)
FSU 13
Les Alternatifs 13
Loisirs-Solidarité-Retraités
LCR
Mouvement Santé pour Tous

Mutuelle de la Construction Interprofessionnelle
Planning Familial 13
PCF
PRS (Marseille)
Rouges Vifs
SUD étudiants
SUD santé-sociaux 13
UFAL (Union des Familles Laïques Aix-Marseille, Arles-Istres)
UD CGT 13
UNEF (Aix-Marseille)
Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires
Union Syndicale SOLIDAIRES 13
USP (Union Syndicale de la Psychiatrie)
USR CGT 13
VSP 13 (Vivent les Services Publics)

1 La Ciotat, Aix en Pce, Marseille Camas, Marseille St Louis, Marseille J.Moulet, Martigues, Aubagne, Tarascon, Salon.
2 Démantèlement de l'AP-HM au profit du privé à but lucratif, démantèlement du Centre Valmante, menace sur le hôpitaux périphériques (La Ciotat,...)